

# PAC VAR

CAMP FRANCE

# BULLETIN #3

JUIN  
JUILLET  
2017

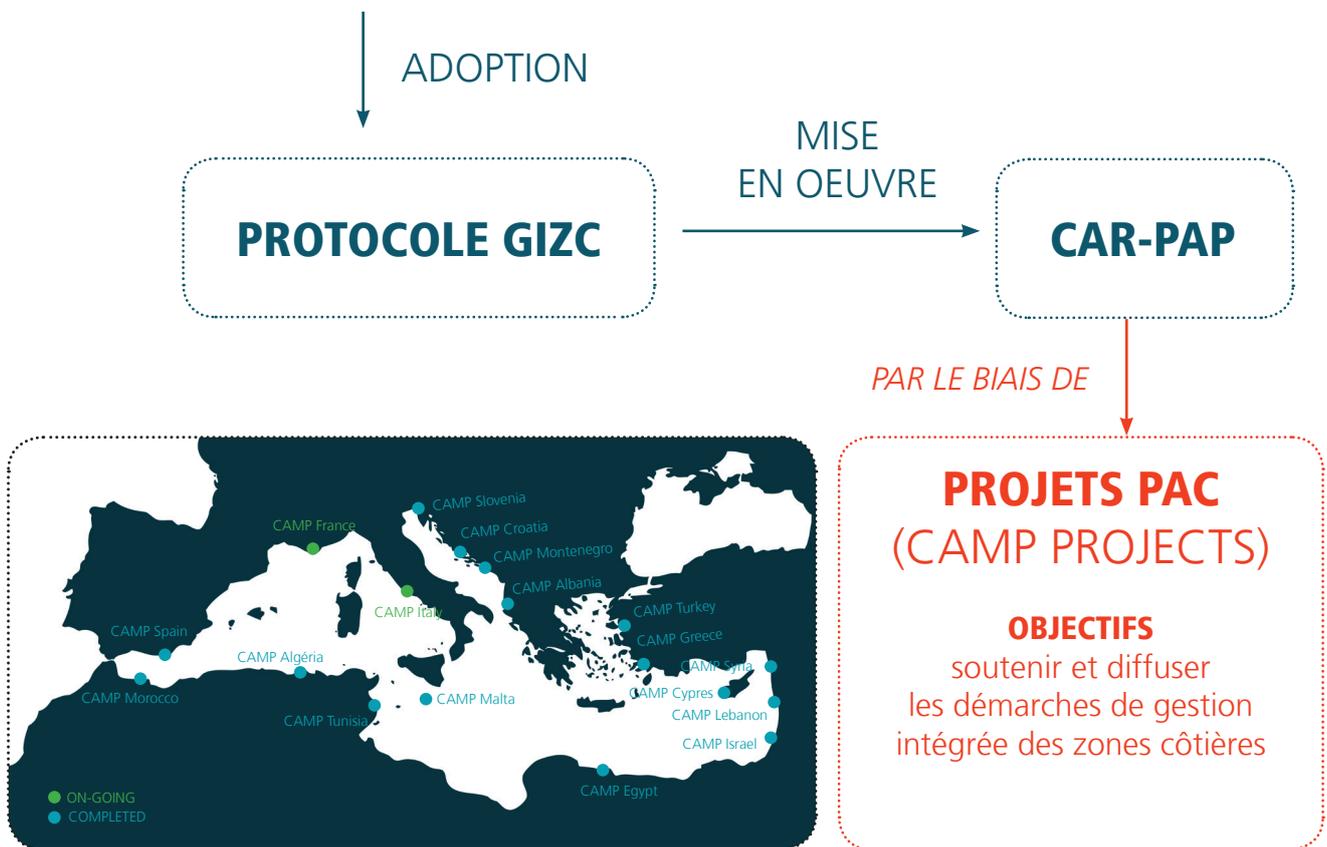




# PROJETS PAC

## CAMP PROJECTS

### PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM/PNUE)



Les PAC sont des programmes d'appui à la gestion côtière soutenus par le Plan d'Action pour la Méditerranée et mis en œuvre par le Centre d'Activités Régionales / Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP). Ils ont pour objectif de soutenir de manière concrète, sur un territoire déterminé, la mise en œuvre des principes de la Convention de Barcelone et plus particulièrement du Protocole Méditerranéen de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)



## #3

## L'EDITO



Mesdames, et Messieurs,

En mars 2016, la commune de Grimaud avait accueilli dans le cadre du Programme d'Aménagement Côtier du Var la première édition du Forum Terre-Mer du Var. C'était un véritable honneur de tenir cette conférence sur mon territoire. Grimaud est la commune parfaite pour illustrer le lien et l'interconnexion entre le littoral et l'intérieur des terres.

Cet évènement a depuis permis de réunir de nombreux acteurs de la mer et du littoral, afin d'échanger sur l'actualité et les perspectives de développement du territoire varois, dans une dynamique de coopération, locale, nationale et également internationale. La coopération interacteurs est d'ailleurs le thème de la troisième édition du Forum Terre-Mer qui se tiendra le 27 juin prochain à Toulon, en parallèle des Journées Var Europe organisées chaque année par le département du Var.

Cette troisième édition abordera la manière dont les politiques de gestion de la mer et du littoral s'articulent et participent à la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières. Elle permettra également de jeter un regard sur deux exemples de coopération internationale, à travers la présentation des projets MAREGOT et SIMWESTMED lancés en début d'année 2017.

La commune de Grimaud s'inscrit dans cette volonté de coopération, au travers de son soutien au projet PAC Var, mais également de son investissement dans des partenariats transfrontaliers tels que le projet MAREGOT qui s'intéresse à la question de l'érosion côtière. Le travail sur ces questions a plusieurs intérêts. Le premier, la nécessité de préserver notre patrimoine écologique abimé par le réchauffement climatique. Il est plus facile aujourd'hui de remettre en cause le changement climatique que d'y apporter des réponses. J'ai décidé d'y travailler en réseau avec nos voisins italiens au titre de l'expérimentation. Le second, c'est l'intérêt économique qui n'est pas à négliger. Le monde entier vient pendant la période estivale profiter de notre littoral. Ces mouvements profitent bien entendu à l'ensemble de notre territoire. Si nous ne luttons pas efficacement contre l'érosion, nous affaiblirons l'attractivité de nos villes et villages et perdrons ainsi un pan entier de notre économie.

Nous avons tous un intérêt et même un impératif à poursuivre la construction de passerelles, entre la terre et la mer, entre les Etats, entre les rives de la Méditerranée et au-delà, pour parvenir à assurer le développement durable des zones côtières varoises.

Alain BENEDETTO,  
Maire de Grimaud, Président de la commission Europe du  
Conseil Départemental du Var



# L'ACTU

LOUIS-MARIE PRÉAU/PIM

## LA COOPÉRATION INTER-ACTEURS DU VAR À LA MÉDITERRANÉE

Après sa réunion de lancement en juin 2015, le PAC Var s'associe de nouveau aux journées Var Europe, le 27 juin prochain, pour un évènement dédié à la coopération inter-acteurs.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter deux exemples de coopération transfrontalière au travers des projets européens MAREGOT, portant sur l'érosion côtière, et SIMWESTMED, relatif à la planification de l'espace maritime. La journée permettra également de faire un premier retour sur les résultats et recommandations de l'étude des politiques de gestion de la mer et du littoral dans le Var au regard du protocole GIZC, lesquelles font état de la richesse des coopérations locales inter-acteurs. Les participants seront notamment amenés à réagir sur le contenu de ce travail qui sera finalisé au cours de l'été.

### ZOOM SUR LE PROJET MAREGOT ...

Le projet franco-italien MAREGOT a pour objectif principal l'amélioration de la gestion intégrée des zones côtières au niveau transfrontalier pour répondre au risque d'érosion côtière.

Ce projet devrait permettre la co-construction d'une stratégie transfrontalière pour la surveillance et la gestion du phénomène d'érosion, laquelle sera ensuite déclinée en plans d'intervention sur différents sites pilotes, dont trois sites varois situés sur les communes de Saint-Raphaël, Grimaud et Hyères.

Un plan transfrontalier pour l'organisation de la gouvernance devrait également être établi.



**Interreg**



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

**Maregot**

Fonds Européen de Développement Régional

### ... ET LE PROJET SIMWESTMED

Le projet SIMWESTMED s'intéresse à la planification spatiale maritime, c'est-à-dire à la répartition spatiale des différents usages en mer (pêche, plaisance, énergies marines, extractions sédimentaires, etc.). Relatif à l'ouest de la Méditerranée, il concerne 4 pays : la France, l'Italie, l'Espagne et Malte.

Le projet devrait aboutir à l'élaboration d'outils transfrontaliers partagés en matière de cohabitation des usages en mer. Il y sera ainsi question des processus de collecte, de partage et d'analyse des données, des projections sur les actuelles et futures demandes spatiales des activités maritimes, de la prise en compte de la notion d'interaction terre-mer, ou encore de la gouvernance associée aux actuelles démarches.



01/01/2018 - 31/12/2018  
SHOM COORDINATION

**11 PUBLIC BODIES**  
**4 COUNTRIES**  
**2 INTERNATIONAL ORGANIZATIONS**  
**9 ORGANIZATIONS INVOLVED**  
**IN NATIONAL MSP PROCESS**



## TRAVAIL D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE LA MER ET DU LITTORAL – VERS UNE STRATÉGIE D'APPLICATION DU PROTOCOLE GIZC ?

Une étude d'évaluation de la conformité des politiques de gestion de la mer et du littoral au protocole de gestion intégrée des zones côtières de Méditerranée est actuellement menée dans le cadre du PAC Var. Cette étude, commandée par le comité de pilotage du PAC, vise à apporter un éclairage sur les forces et les marges de progression des politiques actuelles pour tendre vers une meilleure application du protocole GIZC. Les premiers résultats ont été présentés à Toulon le 27 juin dernier, et le rapport final de l'étude sera diffusé lors de la conférence finale du projet le 6 octobre 2017.

## L'ACTU JURIDIQUE TERRE-MER

### MISE EN PLACE DU RÉSEAU « DROIT ET CLIMAT »

Piloté par Martha Torre-Schaub, professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, le réseau réunit des chercheurs et enseignants en droit autour de la question des changements climatiques. Pour suivre les actualités, [cliquez ici](#) ou <https://droitclimat.hypotheses.org/>

### COMPRENDRE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Une vidéo de 15 minutes a été mise en ligne par le cabinet d'avocats Landot & Associés, afin d'expliquer le cadre général de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) qui incombe aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) depuis le 1er janvier 2018. [LIEN : www.observatoire-eau-paca.org/environnement/en-2017/la-gemapi-expiquee-par-le-cabinet-d-avocats-landot-episode-1~1142.html](http://www.observatoire-eau-paca.org/environnement/en-2017/la-gemapi-expiquee-par-le-cabinet-d-avocats-landot-episode-1~1142.html)



# ARCHIPELS D'EXCELLENCE

## 3 MINUTES POUR LES ÎLES

Le PAC Var s'associe au Conservatoire du littoral et à Small Island Organisation (SMILO) pour la réalisation de trois films courts mettant en lumière les bonnes pratiques de gestion des espaces insulaires et des zones marines qui les entourent.

Cette action, soutenue par l'Agence de l'Eau et le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR-ASP), permettra notamment de valoriser les actions exemplaires entreprises dans les ASPIM varoises (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne), à savoir le Parc National de Port-Cros et l'archipel des Embiez/Six-Fours-les-Plages. Les films devraient être diffusés à l'automne.

## CÉLÉBRER LES ÎLES... À TRAVERS UNE EXPOSITION

Le 22 mai dernier a marqué le lancement de l'exposition « Petites Îles, pionnières du développement durable », organisée par SMILO et le Conservatoire du littoral, dans le cadre de l'événement Celebrate Islands.

L'exposition photographique a pris place sur les trois îles d'Hyères, tour à tour au Levant, puis Port-Cros et enfin Porquerolles. L'occasion pour les insulaires de se réunir pour décider de parcours d'exposition originaux pour mettre en valeur leur territoire, en parlant des autres petites îles du monde. Jusqu'au 26 juin 2017 à la mairie de Porquerolles.



### ZONES DE STOCKAGE TERRESTRES DE NAVIRES : DE LA MER À LA TERRE

Les zones littorales varoises accueillent de nombreuses zones de stockage de navires à terre. Afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce phénomène, une étude a été conduite sur ce sujet dans le cadre du PAC Var.

Les conclusions de cette dernière devraient être présentées à l'occasion de la conférence finale du projet, le 6 octobre 2017. Un livret méthodologique sur le recensement et le suivi de ces zones de stockage sera par ailleurs mis en ligne sur le site du PAC Var dans le courant de l'été.

## PORTS ET BASSINS DE NAVIGATION

### ANCRAGES ÉCOLOGIQUES, DU NOUVEAU DANS LE GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Trois coffres de mouillage à système d'ancrage écologique ont vu le jour ce printemps à Pampelonne et seront opérationnels pour la saison 2017. Pouvant accueillir des unités de 70m, ces coffres devraient contribuer à la prévention des mouillages sauvages, et par la même, à la préservation de l'herbier de posidonie qui constitue un lieu de repos, de reproduction et d'alimentation pour la faune marine, ainsi qu'un rempart contre l'érosion des plages.

En parallèle, un service de récupération des déchets est en cours de développement pour tous les navires présents au mouillage dans le golfe de Saint-Tropez : ce dernier sera gratuit pour les bateaux utilisant les coffres, et payant sur la base d'un prix par m<sup>3</sup> pour les autres navires.

Pour plus d'informations :  
Thierry GARCIN, [perfectmooring@gmail.com](mailto:perfectmooring@gmail.com)

# ÉROSION CÔTIÈRE ET SUBMERSION MARINE

## DU NOUVEAU : LA PLATEFORME « MOCOMED – UN LITTORAL MOUVANT », BIEN TÔT EN LIGNE !

Plus que quelques jours avant la mise en ligne de ce site internet dédié à la connaissance sur les risques naturels côtiers en Méditerranée. Réalisé dans le cadre du PAC Var et composé de plusieurs rubriques, le site s'adresse à tous, avec des ressources et fiches outils mobilisables par les professionnels et décideurs, et des supports et schémas dynamiques utiles aux novices et scolaires pour mieux comprendre la gestion des risques d'érosion côtière et de submersion marine. Rendez-vous prochainement sur [www.moving-coast-med.fr](http://www.moving-coast-med.fr) !

## LE PAC VAR, PARTENAIRE DES EDUCTOURS 2018

En 2016, le CPIE Côte Provençale a organisé, en partenariat avec la Région PACA, l'Union des Ports de Plaisance PACA et l'Agence de l'Eau RMC, une première campagne Eductours sur la thématique « Ports propres : vers une gestion environnementale portuaire d'excellence ». Cette première session a réuni plus de 120 personnes à l'occasion de trois journées d'information, de réflexion et de visite de terrain à destination des élus, des agents de collectivités et de structures gestionnaires de ports.

Suite aux réflexions conduites dans le cadre du groupe de travail « érosion côtière et submersion marine » et dans le cadre des Forum Terre-Mer, le PAC Var et le CPIE ont envisagé l'organisation d'une nouvelle campagne Eductours sur le thème des risques naturels côtiers. Cette campagne, soutenue par la Région PACA, devrait voir le jour en 2018 !



CÔTE PROVENÇALE  
*Atelier Bleu du cap de l'Aigle*

## TOUS TÉMOINS DE L'ÉVOLUTION DES RIVAGES

Nous vous en avons déjà parlé, l'application «Rivages», développée par le CEREMA, est désormais téléchargeable gratuitement sur Google Play Store. Elle permet à chacun d'entre nous de participer à des relevés GPS de la position du rivage à partir de son smartphone : les données collectées sont ensuite partagées avec le CEREMA et permettent ainsi de mieux connaître l'évolution de nos côtes, pour mieux anticiper les changements à venir et construire des projets de territoire adaptés à cette réalité.

Plus d'informations [cliquez ici](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/suivi-du-trait-de-cote-par-smartphone-r489.html) ou : [www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/suivi-du-trait-de-cote-par-smartphone-r489.html](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/suivi-du-trait-de-cote-par-smartphone-r489.html)

# LES LIENS

# TERRE-MER

## DU MOMENT



### Stages « entre terre et mer »

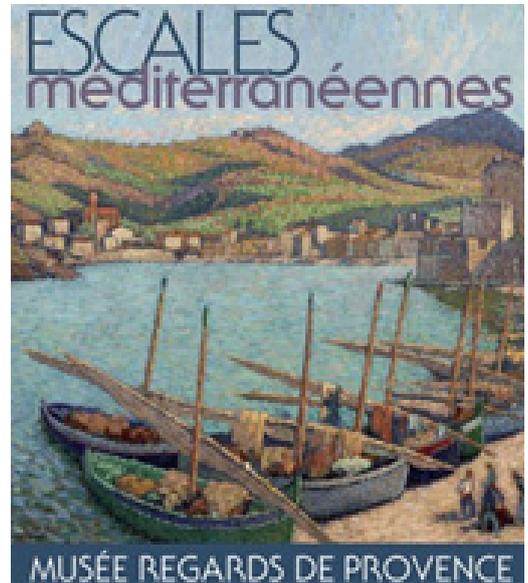
Ces stages à destination des enfants sont organisés par le CPIE Côte Provençale aux mois de juillet et août. Au programme : des activités en mer (sentier sous-marin au départ de la calanque du Mugel ou sortie en bateau en baie de La Ciotat) et des activités à terre (activités de découverte de la faune et de flore, sortie sur l'île Verte, grands jeux et ateliers créatifs, etc.).

Plus de renseignements sur [www.cpie-coteprovencale.org/vacances-d-ete](http://www.cpie-coteprovencale.org/vacances-d-ete)

### Les données clés de la mer et du littoral Synthèse des fiches thématiques de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral

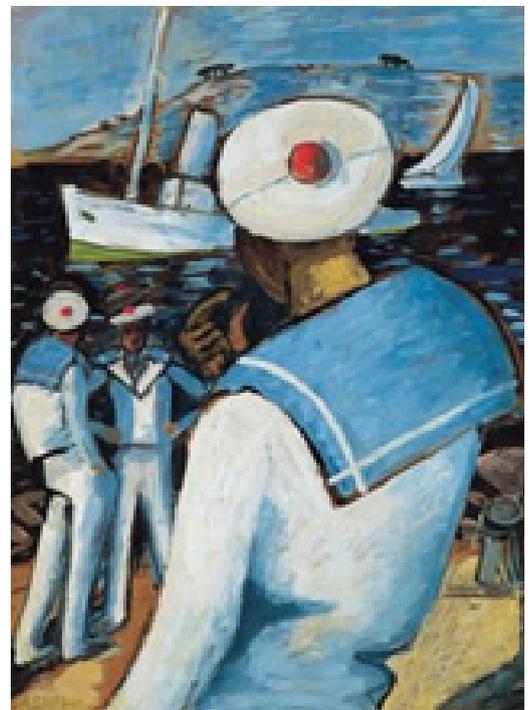
Ce document, réalisé par le Service de l'Observation et des Statistiques du ministère de l'Écologie, l'Agence des aires marines protégées et l'Ifremer, reprend de manière synthétique les différentes fiches thématiques réalisées dans le cadre de l'ONML. Celles-ci abordent 6 grands thèmes, parmi lesquels les activités économiques littorales et maritimes, la pression des activités humaines terrestres et maritimes, ou encore les risques et le changement climatique.

Document téléchargeable sur [www.onml.fr/uploads/media/document.pdf](http://www.onml.fr/uploads/media/document.pdf)



### Exposition « Escales méditerranéennes »

Musée Regards de Provence, Marseille, du 17 juin au 31 décembre 2017.



### Exposition Auguste Chabaud « De la terre à la mer »

Centre d'Art Sébastien, Saint-Cyr-sur-Mer, du 29 juin au 14 septembre 2017.

## VERS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PAC EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

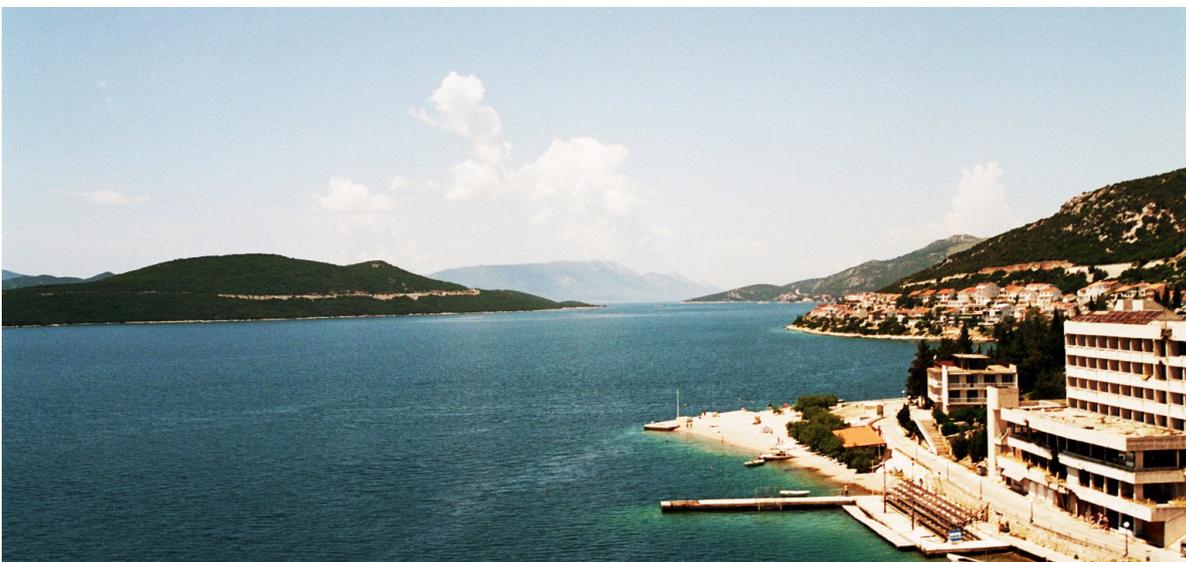
Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont adopté lors de la COP 19, à Athènes en février 2016, la décision (IG 22/20) qui comprend la préparation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un PAC en Bosnie-Herzégovine. L'étude, en phase de finalisation, établit un examen des lois, politiques, plans et stratégies existants ; une analyse des arrangements institutionnels pour la gestion des zones côtières ; la liste des initiatives et projets en cours visant à contribuer au développement durable du littoral ; l'identification des besoins et des lacunes pour la gestion intégrée de la zone côtière ; une proposition de la zone du projet et des activités PAC afin d'assurer la viabilité à long terme du projet.

La zone côtière de Bosnie-Herzégovine est un territoire avec un grand potentiel de développement, où il existe des relations complexes entre les activités humaines, l'environnement naturel et les pressions sur les ressources naturelles. L'enjeu premier est la préservation des ressources et la qualité de l'environnement.

# LE RESEAU DES PAC

L'objectif stratégique national en ligne de mire est l'intégration du pays à l'Union Européenne. Le projet visera à contribuer au processus d'harmonisation de la législation nationale avec l'acquis communautaire. Les concepts et outils de gestion intégrée doivent s'inscrire de manière effective dans le cadre juridique national. L'approche devra être conjuguée avec l'intégration des activités dans un contexte de rapprochement entre les entités Croato-musulmanes et la République de Serbie au sein de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, mais aussi avec la République de Croatie voisine.

En même temps, des efforts sont en cours pour accroître la capacité des institutions à mettre en œuvre de nouvelles lois et politiques de développement durable. Bien que le cadre institutionnel local souffre de faiblesses notables en termes de coordination et globalement de compétences, il présente des avantages et des potentialités considérables pour la mise en œuvre de la GIZC. L'intérêt pour la mise en œuvre du PAC s'exprime ainsi aux niveaux national et local.



# RETOUR D'EXPERIENCE

## LA QUALITÉ DE LA NUIT ÉTUDIÉE À PORQUEROLLES

ANPCEN

Dans le cadre d'un partenariat scientifique avec le parc national de Port-Cros, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a réalisé en 2016 une étude originale sur l'île de Porquerolles. L'ANPCEN a ainsi analysé les éclairages publics et privés de l'île, mesuré la qualité de la nuit en basse et haute saison, et rapproché ces données de pollution lumineuse aux données de biodiversité d'un espace protégé. Elle a produit une cartographie originale et formulé des projections et recommandations opérationnelles pour les différents acteurs de l'île.

Pour parer à ce phénomène, il ne s'agira pas forcément d'éclairer moins mais certainement d'éclairer mieux, afin que la lumière nocturne soit repensée, pour concilier les besoins humains en matière de sécurité, d'esthétique et de santé et ceux de la nature. Cette expérience sur un site pilote insulaire bénéficiera aux communes littorales de l'aire d'adhésion du Parc national et autres îles inscrites dans l'initiative SMILO (réseau international des petites îles durables).

Une restitution du travail réalisé par le Parc National et l'ANPCEN a été organisée le 18 mars dernier à Porquerolles : cet évènement a été l'occasion de réunir les porquerollais et les élus autour du thème des pollutions lumineuses, puis d'éteindre les lumières de l'île pour mieux observer le ciel, les planètes et les constellations aux côtés des bénévoles de l'Observatoire du Pic des Fées.

### QUELQUES CHIFFRES

Plus de 200 000 mesures réalisées  
 35 sites de mesures dont 13 avec un suivi effectué tout au long de la nuit pendant plusieurs semaines en basse et haute saison  
 113 points lumineux pour l'éclairage public (hors espace portuaire)  
 231 points lumineux dans le port (23 % de la surface de Porquerolles) dont  
 115 bornes de balisage lumineux

### ÉTUDE POLLUTION LUMINEUSE : 5 ENSEIGNEMENTS

- 1 – Basse saison :** la qualité de nuit est globalement « moyenne » par ciel clair et en début de nuit. Elle peut varier de « bonne » en cœur de nuit par ciel clair à « faible » par ciel nuageux.
- 2 – Haute saison :** la qualité de nuit reste globalement « moyenne » en haute saison même si elle est dégradée en début de nuit au cœur et à proximité du village localement jusqu'à 50%.
- 3 – Effets à distance de la lumière :** les lumières du littoral contribuent à distance à la pollution lumineuse sur l'île entre 25% et jusqu'à plus de 75% suivant l'éloignement du site mesuré, par rapport au village de Porquerolles.
- 4 – Contributions :** les lumières du port contribuent pour 25 à 30% de la pollution lumineuse mesurée sur l'île et les lumières des bateaux au mouillage contribuent localement à éclairer directement le milieu marin dans le cœur marin du parc national de Port-Cros. L'extinction et la réduction de puissance des éclairages publics et privés sur le continent permettent d'améliorer la qualité de la nuit de l'île de Porquerolles au cœur de la nuit.
- 5 – Projections :** la projection réalisée d'une baisse de la puissance installée permet de progresser dans la qualité de nuit de « médiocre » à « moyenne » pour 13% de la superficie de l'île. La projection réalisée d'une meilleure orientation des points lumineux supplémentaire permet une amélioration de qualité de nuit pour plus de 54% de la superficie de l'île.



**CONTACTS**  
 Claire Mignet et  
 Peggy Fournial  
 (Parc National de Port Cros),  
 Anne-Marie Ducroux,  
 Présidente de l'ANPCEN.

# TEMOIGNAGE D'ACTEURS

## HISTOIRES D'HOMMES ET DE RIVAGES

France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur, fédération d'APNE, porte un projet original, visant à mieux comprendre la relation des habitants et usagers avec leurs littoraux.

Riverains, pêcheurs, techniciens et élus territoriaux, aquaculteurs, plongeurs ou navigants, naturalistes ou restaurateurs, hôteliers... le long des rives de Méditerranée se croisent des habitudes et des expériences variées. «Histoires d'Hommes et de Rivages» brosse un portrait sensible des littoraux, tels qu'ils sont vécus par leurs habitants... Ces portraits s'ébauchent par petites touches : courts films, photos récentes ou cartes postales anciennes, à l'aquarelle ou à la plume des grands écrivains ou d'artistes locaux... Interviews, vidéo d'acteurs compléteront cette palette pour donner la parole à toutes les sensibilités, toutes les couleurs d'un territoire.

Développé par FNE PACA avec le soutien de l'Agence de l'Eau RMC, ce projet vise à comprendre les territoires humains, et à témoigner de leurs enjeux et leur complexité. Un site internet aura vocation à partager toute cette information, au sein d'un même territoire, entre territoires, entre terrain et institutions... et à permettre à chacun de (re-) découvrir son littoral, de se questionner et de faire évoluer ses propres pratiques.

Et comme la diversité de cette palette ne saurait être complète sans vous... apportez votre «coup de patte» à ce projet : racontez votre littoral et partagez photos, vidéos, témoignages...

A découvrir en ligne en [cliquant ici](http://www.rivieresethommes-paca.fr/index.php) ou sur [www.rivieresethommes-paca.fr/index.php](http://www.rivieresethommes-paca.fr/index.php)

Contact : Annelise Muller, FNE PACA, [annelise.muller@fnepaca.fr](mailto:annelise.muller@fnepaca.fr)



## LANCEMENT DE L'AMCRE ET DE SES COMMISSIONS

L'Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement (AMCRE), installée depuis le 24 mars 2017 a pour but de fédérer tous les acteurs du monde maritime au sein d'une structure créée sur mesure, afin de leur permettre de disposer d'un lieu propice aux échanges et à la mise en synergie des activités de ses membres.

C'est une instance de concertation qui a pour objectif de faire émerger des projets répondant à des besoins partagés et d'accompagner leur mise en œuvre. Mme Maud FONTENOY, Présidente de l'AMCRE, attribue deux rôles majeurs à l'assemblée maritime : le premier, de défendre la place de la Méditerranée et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur dans les enjeux nationaux et le second, de construire en son sein un laboratoire d'idées et une nouvelle politique pour la croissance bleue ancrée dans le XXIème siècle.

Ses 116 membres sont répartis en quatre collèges représentant les socio-professionnels, les institutionnels, les secteurs de la Recherche, l'Innovation, l'Enseignement et la Formation et les représentants de la gestion des territoires côtiers et mouvements associatifs, sportifs, culturels et éducatifs.

Pour démarrer, il a été décidé de créer 4 commissions en réponse aux actions prioritaires mises en exergue en 2016, lors des Assises régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer :

- la Commission Génie écologique côtier qui traitera des problèmes d'érosion des plages, de mouillages organisés et de restauration écologique des ports ;
- la Commission Sensibilisation des publics qui travaillera sur la nécessité d'améliorer la communication de tous les publics pour une meilleure prise en compte du fait maritime ;
- la Commission Energies marines qui a pour ambition notamment de positionner la Région sur l'éolien flottant.
- la Commission Pêche-Aquaculture qui s'attachera à développer des actions pour valoriser les produits de la mer en Région.



# LE MOT

DE SYLVAIN PETIT,  
CHARGÉ DE PROGRAMME, CAR-PAP

*« Par endroits, le continent ne s'allie pas à la mer, leur accord s'avère difficile. Ailleurs, le caractère méditerranéen embrasse de plus vastes portions du continent, les pénètre davantage de son influence. La Méditerranée n'est pas seulement une géographie » (P. Matvejevi, p.17, Bréviaire méditerranéen).*

Le professeur Matvejevi nous a malheureusement quittés l'an dernier. Le natif de Mostar, aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine, a su dans ses textes conjuguer à tous les temps la Méditerranée, sans jamais tomber ni dans une quelconque niaiserie poétique ni dans une analyse scientifique lourde, pesante, inintelligible. Toujours à la recherche de l'équilibre, en s'adressant à tous, il a su toucher chacun de ses lecteurs. A lui, un des premiers ambassadeurs de la Côte du CAR/PAP, à l'occasion du Coast Day 2007, la Méditerranée n'a laissé aucun répit. Comme un hommage, c'est aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine que se prépare le prochain projet PAC.

Les Parties contractantes ont acté la mise en route du projet lors de la COP 19, à Athènes en 2016. C'est donc au tour de ce jeune pays de mener un PAC, dont l'étude de faisabilité est en phase de finalisation. Les enjeux transfrontaliers seront au cœur du projet.

Le PAC Var s'est bâti autour de nombreux partenaires aux expertises bien différentes et complémentaires dans un processus dynamique, non linéaire et qui cherche à s'inscrire dans le temps long. Les bonnes pratiques engagées et le savoir recueilli dans le Var sont autant de repères pour répondre à « comment faire la GIZC ? » qui peuvent demain servir notre réseau de partenaires en Bosnie-Herzégovine, et ailleurs en Méditerranée.

FLAREEY



# CONTACTS

**Élodie DOZE**

Chef de projet national du PAC Var

Tél : 04 42 91 28 39

[pac.var@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:pac.var@conservatoire-du-littoral.fr)

# PAC VAR

C.A.M.P FRANCE

# BULLETTIN

JUIN #3  
JUILLET  
2017

## WWW.PACVAR.FR



Suivez les actualités du PAC VAR sur Facebook

